

## Ecole primaire Boby Lapointe

1 rue Narcisse Haslé

35320 Saulnières

ecole.0351614p@ac-rennes.fr

02 99 44 62 62



# Livret d'accueil



## Bienvenue à vous !

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'école publique Bobby Lapointe.

Depuis septembre 2019, **l'école est obligatoire à partir de 3 ans avec une présence obligatoire sur la journée complète.**

L'école maternelle est la première étape du système scolaire français. Il sera proposé à votre enfant des activités langagières, motrices, mathématiques, logiques et artistiques. Il fera également l'apprentissage de la vie de groupe.

Comme toute collectivité, l'école possède un texte qui définit les droits et les devoirs de chacun et les principales règles à respecter. L'inscription d'un enfant à l'école implique le respect du règlement intérieur par tous. Il est essentiel que vous preniez le temps de le lire : il contient des informations importantes.

## Horaires

Le temps scolaire

Matin : 9h00 – 12h00

Après-midi : 13h30-16h30

Lors des entrées, les portes ouvrent dix minutes avant le début de la classe.

Le temps périscolaire

Garderie

Matin : 7h30 – 8h50      Cantine

Soir : 16h30 – 18h45      12h00 – 13h20

## L'équipe

Directrice : Morgane Le Goas

Jour de décharge : mardi (préférence pour les prises de contact)

PS/MS : Delphine Duc-Mouton, ATSEM Céline Meilleray

GS/CE2 : Sophie Steenkeest, ATSEM Sylvie Renault

CP/CE1 : Morgane Le Goas

CM1/CM2 : Xavier Duviheil

Garderie : Sylvie Renault

Cantine : Ludiwine Bini, Sylvie Renault, Céline Meilleray



Xavier  
DUVIEILH  
CM1-CM2



Morgane  
LE GOAS  
CP-CE1  
Directrice



Sophie  
STEENKEEST  
GS-CE2



Delphine  
DUC-MOUTON  
PS-MS



Sylvie  
RENAULT  
ATSEM



Céline  
MEILLERAY  
ATSEM



Ludiwine  
BINI  
Agent de  
service



## Les lieux

Nous disposons :

- de quatre salles de classe
- d'une garderie que nous utilisons également pour les activités motrices
- d'un dortoir
- d'une cantine

Nous avons également accès à la bibliothèque municipale, à la salle de sport et au terrain multi-activités qui jouxte l'école,

## Sécurité des enfants et responsabilité des parents

En début d'année les parents remplissent une fiche de renseignements où figurent les noms et numéros de téléphone des personnes à joindre en cas d'urgence. Il est indispensable de nous informer de toute modification de ces données en cours d'année.

Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident devra être fournie pour l'année scolaire.

Toutes les absences doivent être signalées et justifiées.  
Les enfants malades ne peuvent pas être accueillis.

## Communication avec les familles

A la rentrée, chaque élève recevra une pochette de liaison qui devra être consultée chaque soir.

En début d'année scolaire, une réunion d'information est organisée par chaque enseignant.



## Préparation de la journée de rentrée

Avant la rentrée, montrez l'école à votre enfant, faites le chemin avec lui, parlez-lui de la vie à l'école.

Pour la rentrée, préparez avec lui un petit cartable contenant :

- son doudou
- sa tétine s'il en a besoin pour la sieste
- sa gourde
- un change complet

Prévoyez des vêtements pratiques pour qu'il puisse être autonome et à l'aise dans les activités quotidiennes. Il est conseillé de marquer les vêtements à son nom...

## Le jour de la rentrée

Accompagnez-le et laissez-le venir avec son doudou.

Dites-lui où vous allez en le quittant, ce que vous allez faire, et qui viendra le chercher.

Acceptez ses larmes s'il y en a, c'est une expression normale de son émotion et de sa peur de l'inconnu... Les pleurs cessent en général assez vite.

N'hésitez pas à parler avec la maîtresse ou l'ATSEM si vous avez des questions, des inquiétudes...

Laissez à votre enfant le temps de s'habituer à l'école ; certains en ont besoin pour accepter le changement et s'adaptent très bien par la suite !

**Bonne rentrée !**

